

CONSEIL DEPARTEMENTAL

SESSION SPECIALE DU 23 JUILLET 2021

Intervention de la présidente Sophie Borderie

Mes chers collègues,

Chers internautes,

J'ai souhaité réunir aujourd'hui l'Assemblée départementale en séance extraordinaire afin, et comme je m'y étais engagée, de mettre en place avant la trêve estivale certaines mesures portées par la majorité départementale durant la campagne des élections départementales.

C'est ainsi, me semble-t-il, que nous contribuerons à réconcilier les français avec la vie politique et leurs institutions nationales ou locales : dire ce qu'on fait, clairement et sans démagogie, et faire ce qu'on dit, avec pragmatisme et détermination. Car c'est aussi et surtout par la parole tenue que nous retrouverons collectivement la confiance de nos citoyens et que nous les inciterons à retrouver le chemin des urnes.

Notre équipe dispose d'une feuille de route centrée sur l'essentiel : des propositions en rapport avec les compétences départementales, un projet chiffré et un calendrier de mise en œuvre précis.

Nous avons identifié trois axes forts pour débiter ce nouveau mandat. Ils découlent des trois priorités politiques que nous avons clairement assumées au cours des dernières semaines :

- **D'abord la défense du pouvoir d'achat des Lot-et-Garonnais,**
- **Ensuite l'amélioration de la qualité de vie des aînés pour « bien vieillir » en Lot-et-Garonne,**
- **Enfin, l'indispensable accélération des transitions écologiques et énergétiques.**

Nous soumettons ainsi aujourd'hui au vote de l'Assemblée départementale 5 rapports qui vous seront présentés dans le détail durant la session et qui mettent en place, concrètement, des actions visant à répondre aux objectifs fixés:

- **Première mesure : la diminution de 30%, en deux temps, du prix des repas dans les collèges afin de fixer un prix unique maximum de 2 € le repas dans le cadre des forfaits existants.**

Cet engagement s'inscrit dans la volonté assumée de conforter le pouvoir d'achat des Lot-et-Garonnais, tout en proposant dans le cadre du dispositif « Du 47 dans nos assiettes » des repas de qualité et équilibrés. L'objectif de fixation d'un tarif unique maximum du repas à 2 euros se mettra en place en 2 étapes : une première réduction du prix du repas à compter de la rentrée de septembre 2021, une seconde réduction effectuée à la rentrée de septembre 2022.

Cette mesure représente un effort financier important pour la collectivité que nous assumons totalement : en année pleine, c'est plus d'1 million d'euros de pouvoir d'achat qui sera ainsi redistribué aux lot-et-garonnais, de 120 € à 132 € par enfant concernés.

- **Seconde mesure, la création d'un « chèque-asso » de 50 euros pour les collégiens, les élèves des Maisons Familiales Rurales et les boursiers de l'enseignement agricole, sur la base de critères sociaux.** Cette mesure doit permettre tout à la fois de soulager financièrement les familles et de soutenir le tissu associatif fortement touché par la pandémie. Au total, ce sont potentiellement 4 900 jeunes lot-et-garonnais qui pourraient bénéficier du dispositif ainsi qu'environ 600 à 800 structures associatives ou publiques sportives, culturelles ou de loisirs, pour un budget maximum de 200 000 €.

- **Troisième mesure : l'élargissement du dispositif « du 47 dans votre assiettes » à des EHPAD pilotes,** l'objectif étant de le généraliser rapidement à tous les établissements pour proposer à toutes les personnes âgées de ces structures des repas de qualité, tout en offrant de nouvelles opportunités aux producteurs et entreprises Lot-et-Garonnaises.

4 EHPAD se sont portés volontaires pour entrer dans le dispositif : Castelmoron-sur-Lot, Puymirol, un binôme Verteuil/Miramont de Guyenne et Monclar. Un accompagnement spécifique sera mis en œuvre et l'opération débutera dans ces établissements dès la fin de l'année 2021.

- **Quatrième mesure : la mise en place d'un « tremplin tourisme » pour soutenir les investissements des entreprises de moins de 20 salariés du secteur touristique.** Ce dispositif va s'inscrire dans le cadre du plan de soutien départemental au tourisme que nous déployons en partenariat avec les EPCI et l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie. Le secteur touristique est désormais un secteur majeur de l'économie lot-et-garonnaise : 350 M€ de chiffre d'affaires, 6 millions de nuitées, 1 million de séjours.

Depuis deux ans, le Conseil départemental et le Comité départemental du tourisme accompagnent les acteurs touristiques locaux afin de leur permettre de faire face aux conséquences de la pandémie de Covid-19 par le biais du plan de soutien exceptionnels et de campagnes de communication distingués au niveau national. Ce « tremplin tourisme » permettra de renforcer cet accompagnement par une aide à l'investissement.

Les premiers chiffres des réservations et de la fréquentation transmis par les acteurs touristiques lot-et-garonnais pour juillet apparaissaient prometteurs, j'espère que l'évolution de la situation sanitaire ne viendra pas marquer un coup d'arrêt à cet engouement réel pour notre département qu'a pu illustrer par exemple le tournage récent d'une émission de « La Carte aux trésors » en Lot-et-Garonne, émission qui sera diffusé le 11 aout prochain.

- **Cinquième mesure, qui avait été engagée avant le renouvellement : la création avec la Caisse des Dépôt et Consignation, en concertation avec les partenaires économiques et notamment les EPCI, d'un nouvel outil d'aménagement du territoire capable de porter des projets immobiliers, en particulier dans les territoires ruraux.**

Cette société, qui vous sera présentée en détail par le directeur de la SEM47, illustre parfaitement la volonté de la Majorité départemental de soutenir l'activité économique et donc l'emploi, dans le respect des compétences du Département, mais avec ambition et détermination.

Enfin, s'ils ne font pas l'objet de rapports, plusieurs autres dossiers sont pris à bras le corps :

- **Nous mettrons en place en septembre un groupe de travail avec la Région, les chambres consulaires et divers autres partenaires économiques, afin de créer un fond d'épargne citoyen baptisé « Epargne 47 »** qui doit permettre aux ménages lot-et-garonnais d'investir dans l'économie et les emplois locaux via une plateforme locale de financement participatif. En interne et au regard du caractère transversal du dossier, je proposerai qu'un groupe de travail ad hoc soit constitué, ouvert bien évidemment aux représentants des 4 groupes politiques de notre Assemblée.

- **En ce qui concerne la démographie médicale, j'ai eu l'occasion de réaffirmer l'implication du Conseil départemental dans ce dossier.** J'ai souhaité en faire un sujet spécifique de travail de la commission

sociale et je suivrai personnellement le dossier en m'appuyant bien évidemment sur l'expérience et les compétences de Joel Hocquelet.

Durant la campagne électorale, nous avons proposé la création d'une équipe mobile de médecins salariés du Département qui viendrait renforcer les territoires en difficulté.

Nous allons travailler à la mise en place concrète et rapide de cette équipe qui, je le rappelle, vient compléter plusieurs initiatives portées par la majorité départementale : le déblocage d'une enveloppe exceptionnelle d'1 million d'euros, l'élaboration d'un plan d'attractivité global et la rédaction et la diffusion avec l'association des maires ruraux d'une charte de non concurrence adoptée à ce jour par près d'une centaine de communes. A ma demande, la présidente de la CASIH organisera en septembre une réunion spécifique de la commission sur ce sujet, avec l'objectif de définir les modalités de création de cette équipe mobile. Nous les évoquerons bien évidemment également avec nos partenaires institutionnels, je pense particulièrement à la Coddem qui, grâce à l'intervention du Département, s'est ouverte aux EPCI et agglomérations.

En tout état de cause, il nous faudra intégrer dans nos réflexions les évolutions constantes de la législation en matière d'intervention des collectivités dans le domaine de la santé. A ce titre, le projet de loi de décentralisation, texte dit « 4D », devenu « 3DS » pour différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification voté mercredi dernier en première lecture au Sénat, devrait ajuster les possibilités d'intervention des collectivités en termes de démographie médicale.

Toujours concernant la santé, avec mes collègues des cantons du marmandais et de l'Albret nous avons officiellement interpellé le Directeur général de l'ARS au sujet de la dégradation inacceptable des conditions d'accueil des urgences et du fonctionnement des SMUR de Nérac et Marmande cet été. Nous reviendrons sur ce dossier en examinant une proposition de motion qui vous sera proposée à ce sujet, mais je réaffirme dès à présent et solennellement le caractère inacceptable des propositions d'organisation et de fonctionnement dégradé des structures d'accueil d'urgence mises en place par l'ARS, organisation en contradiction flagrante avec les nécessités d'égalité des chances des patients en matière de santé.

- **Enfin, en ce qui concerne l'indispensable accélération des transitions écologiques et énergétiques,** l'actualité vient rappeler, s'il en était encore besoin, que le dérèglement climatique n'est plus une simple théorie mais un fait avéré, avec des conséquences désastreuses que l'on mesure désormais quotidiennement. Chacun doit prendre sa part dans un combat pour, je pèse mes mots, la survie de l'humanité

Le Conseil départemental est actif en la matière. Mais aujourd'hui il nous faut aller plus loin et plus vite. De nombreuses études ont en effet démontré que notre département est particulièrement exposé au changement climatique et le sera encore plus dans les années à venir. Sans mesures fortes et rapides, la vallée de la Garonne deviendra l'endroit le plus chaud de France en période estivale et le climat en Lot-et-Garonne sera comparable à celui du territoire de Lerida en Catalogne.

A l'initiative d'Annie MESSINA-VENTADOUX, de Paul VO VAN et de Sophie GARGOWITCH, la majorité départementale déposera une motion visant à accélérer la mise en œuvre de certaines préconisations de la MIETEE et de la feuille de route Néo-Terra. Nous vous proposerons ainsi, sans dogmatisme ni idéologie préconçue mais avec détermination, pragmatisme et lucidité, de déclarer le Département de Lot-et-Garonne en état d'urgence climatique avec pour objectif, en concertation avec les efforts locaux, régionaux et nationaux, d'atteindre la neutralité carbone sur son territoire le plus rapidement possible et au plus tard en 2030.

Annie MESSINA-VENTADOUX, Paul VO VAN et Sophie GARGOWITCH, présenteront dans le détail cette motion en fin de session.

- **Autre sujet d'actualité qui illustre au demeurant notre volonté de rassembler et de ne pas opposer les lot-et-garonnais, l'agriculture.** Le Département a toujours été, et contribuera d'être aux côtés des agriculteurs qui se battent pour proposer des produits de qualité à des prix rémunérateurs. Joel Hocquelet, vice-président en charge de l'agriculture interviendra à la fin de mon propos pour vous donner quelques informations sur deux dossiers : l'action du Département suite à l'épisode de gel d'avril dernier et la situation de l'élevage.

Mes chers collègues, cette session illustre combien le Département est une collectivité qui compte dans la vie des Lot-et-Garonnaises et des Lot-et-Garonnais. Pouvoir d'achat, accompagnement des personnes âgées, soutien à l'économie, au tourisme, à l'agriculture, au monde associatif, défense de l'environnement, notre action se veut transversale, efficace et définie en partant des besoins et attentes du terrain.

Pour autant, je l'évoquais dans mon propos introductif, je reste intimement persuadée que nous devons poursuivre et amplifier nos initiatives en faveur de la démocratie participative et de l'initiative citoyenne. La période de recueil des candidatures pour le nouveau Conseil Consultatif Citoyen a débuté il y a trois semaines et nous avons dès à présent enregistré plus de 550 candidatures ! J'y vois un encouragement supplémentaire

à développer nos outils de démocratie participative et je vous encourage ainsi à continuer sur vos cantons à faire la promotion de cet outil citoyen unique en France.

Mes chers collègues, vous le constatez, nous ne sommes pas dans le registre du symbole, mais bien dans celui de l'action.

Pour nous aider à mettre en place ces mesures, nous pourrions compter sur le professionnalisme, le dévouement et le sens de l'intérêt général de l'ensemble des agents du Département à qui je tiens à rendre un nouvel hommage. Ils pourront pour cela s'appuyer sur un nouveau Directeur général des Services, M. Laurent DELRUE, qui prendra ses fonctions à la rentrée et qui nous arrive du Conseil départemental de Haute-Garonne où il occupait les fonctions de directeur général délégué aux services opérationnels.

Avant de laisser le cas échéants les présidents de groupe s'exprimer, je donne la parole à Joel Hocquelet, vice-président en charge de l'agriculture pour un point rapide d'actualité sur l'épisode de gel d'avril dernier et la situation de l'élevage.

Je vous remercie.